

## Accueil du mercredi - janvier 2021

---

Avec la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre par la ville de Metz à compter de Janvier prochain, la MJC Metz-Sud a mis en place un mode de fonctionnement permettant aux familles de s'organiser au mieux pour l'inscription des enfants.

Nous vous proposons trois formules d'accueil : Le matin, l'après-midi ou la journée complète avec repas.

Le périscolaire du matin vous sera facturé par la ville de Metz au même titre que l'accueil du soir et la cantine. Le temps de midi et l'après-midi continuera à vous être facturé par la MJC Metz-Sud.

Merci de renseigner le planning ci-dessous qui nous permettra d'organiser au mieux l'accueil de vos enfants.

Comme pour le périscolaire du soir les inscriptions ou annulations devront nous parvenir 48h ouvrées avant la venue de l'enfant (le vendredi soir de la semaine précédente au plus tard) sans quoi la prestation vous sera facturée.

Pour les arrivées, l'accueil est échelonné entre 7h30 et 9h.

Pour les départs du midi : entre 11h45 et 12h (aucun départ ne sera possible avant 11h45).

Fin de journée : départ échelonné entre 16h45 et 18h45

---

Je soussigné(e) Mr / Mme :

.....

Inscris-le(s) enfant(s) :

- .....

- .....

Les mercredis, selon la formule cochée ci-dessous.

Mercredi (Cocher la formule de présence souhaitée)	
Matin	
Après midi	
Journée complète (avec repas)	

Date :

Signature :